



Inscription atelier Prévention de Morsures

Le 3 Février 2018 (9h30-12h)

Lieu : Centre Association AZCO, Ferme de Tavanne, 21560 Arc-sur-Tille

Animé par : **Kathleen FERNANDES** (Ethologue et intervenante PECCRAM)

Téléphone : 06.73.43.87.61 // **Mail** : akathpattes@gmail.com

Enfant(s)

Nom	Prénom	Date de naissance

Parent(s)

Informations	Mère	Père
Adresse (de facturation)		
Rue		
Ville et code postal		
N° Téléphone Portable		
N° Téléphone Fixe		
Adresse email		

Personnes majeures habilitées à récupérer votre (vos) enfant(s) :

Nom Prénom	Téléphone	Lien de parenté

Informations supplémentaires concernant la santé de votre (vos) enfant(s) (allergies, risques de crises, problèmes médicaux...) :

Je soussigné(e).....agissant en qualité de
..... :

- Autorise l'animatrice de l'atelier prévention de morsures à sortir mon enfant de la structure pour les activités extérieures à pied.
- Autorise l'organisatrice à utiliser les images (photos/vidéos) de mon enfant dans un but exclusif de communication dans le cadre de ces activités.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche et m'engage à signaler tous changements survenant dans la situation familiale ou médicale de mon enfant.

Fait A ,le.....

Signature :

Organisation :

Tarif : 15 euros / enfant. Joindre votre chèque avec la fiche d'inscription (encaissé dès le minimum de participants atteint).

- Chèque à établir à l'ordre de FERNANDES Kathleen à envoyer accompagné de ce document complété et signé à l'adresse suivante :

**Kathleen Fernandes
76 route nationale
21560 Arc sur Tille**

- Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception (N'hésitez pas à m'envoyer un mail au départ de votre courrier, je vous tiendrai au courant lors de sa réception)
- **Attention : les places étant limitées, en cas d'annulation de votre part après validation de la session (encaissement du chèque fait), aucun remboursement ne pourra être fait.**
- En cas d'annulation de notre part (par exemple minimum de participants non atteint) vous serez prévenu à l'avance et les sommes versées vous seront remboursées.